

# LEZOUX

## SOMMAIRE

- Edito .....p 2
- Travaux en voirie .....p 3
- Urbanisme .....p 4 et 5
- L'école, l'enfance .....p 6 et 7
- Programme d'aménagement .....p 8
- Maisons de retraite .....p 9
- Développement durable .....p 10 et 11
- Vie pratique .....p 12 et 13
- La Mairie à votre service .....p 14 et 15
- Nouveaux commerces,  
nouveaux services .....p 16
- Expression politique .....p 17
- Festivités .....p 18 et 19
- Le musée .....p 20

Informations Municipales  
**FÉVRIER 2007**

# Edito

*Lezoux terre d'histoire et terre d'avenir, vit une mutation sans précédent. Des projets souhaités et préparés depuis des années se concrétisent.*

*Le Musée départemental ouvrira ses portes au printemps prochain. Il retracera l'histoire de la céramique au cours des âges. Depuis les premières découvertes archéologiques aux environs de 1780, bien des bénévoles, scientifiques et autres passionnés d'histoire ont rassemblé objets et informations de toutes natures. C'est le travail de tous ces précurseurs qui sera ainsi valorisé.*

*Cette réalisation, que l'on peut qualifier d'exceptionnelle, renforcera l'image et l'identité de Lezoux.*

*De nombreux chantiers ont perturbé et perturberont encore la vie quotidienne des lezoviens. Ces désagréments passagers n'ont qu'un seul but : réorganiser et embellir notre ville, comment faire autrement ? Les services techniques de la commune ont eux aussi accepté la surcharge de travail, ils ont dû veiller à la bonne réalisation des travaux et répondre aux demandes des riverains.*

*Avec le transfert des compétences de l'Etat en matière routière, la RN 89 est devenue D 2089, sa gestion est donc confiée depuis janvier 2006 au Conseil Général du Puy-de-Dôme. De nouveaux aménagements vont être programmés, ainsi dès cette année le carrefour de la « route de Courpière » sera réaménagé. Nous poursuivrons avec le Conseil Général la mise en sécurité d'autres intersections, notamment celles en direction des communes de Billom et de Ravel.*

*Plus de 700 enfants vont chaque jour à l'école et chaque jour d'école, piétons et voitures se rassemblent aux mêmes endroits, aux mêmes horaires. Après les aménagements au centre ville, la circulation et le stationnement vont être repensés aux abords des écoles pour assurer une meilleure sécurité aux usagers.*

*L'organisation des locaux scolaires connaîtra aussi quelques modifications, des espaces supplémentaires pour l'école maternelle devront être trouvés. Les surfaces actuelles nous permettent d'envisager des solutions satisfaisantes à court terme, mais une réflexion globale sur l'ensemble scolaire devra être menée pour les prochaines rentrées.*

*Pendant des siècles nous avons puisé dans la nature les éléments nécessaires à notre confort. Depuis quelques décennies, le processus s'est accéléré à une vitesse qui ne permet pas le renouvellement des richesses naturelles. Nos sociétés sont aujourd'hui au pied du mur. Le réchauffement de la planète, la raréfaction des matières premières et leur coût, nous obligent à voir autrement. Les lois d'urbanisme conduisent les communes à tenir compte de ces réalités environnementales et économiques, des outils comme les schémas d'assainissement, les plans locaux d'urbanisme (plu), les études paysagères .... viennent organiser ces nouvelles données. Après avoir réalisé le schéma d'assainissement la commune de Lezoux travaille actuellement à la transformation du plan d'occupation des sols (pos) en plan local d'urbanisme comme le prévoit la loi.*

*Notre vie associative, très riche par sa diversité, assure des activités culturelles et sportives variées. La commune apporte chaque année des améliorations aux locaux que vous fréquentez. Oui, il reste beaucoup à faire ! les idées ne manquent pas, mais il faut trouver les financements... une commune, comme une famille ou une entreprise, doit ajuster ses ambitions à la hauteur de ses moyens financiers.*

*Nous programmons nos investissements en tenant compte des subventions (Etat, Région, Conseil général). Ainsi, la Commune de Lezoux a perçu grâce au Contrat Local de Développement (CLD) l'importante somme de 786 194 € pour le centre aéré, le centre-ville, la place de Prague et les sanitaires, les abords du musée... et nous préparons le prochain CLD qui à partir de 2009 nous permettra de financer les bâtiments destinés à la culture (Lido, Maison du peuple, immeuble Duchasseint...).*

*Nous allons vivre une année électorale intense, qui apportera, comme de coutume, promesses et espoirs. N'oublions pas ! quels que soient les résultats, les problèmes resteront les mêmes, nous devons encore et toujours, au plus près des habitants rechercher inlassablement les solutions appropriées à notre ville.*

*J'éprouve parfois un sentiment d'impuissance devant l'impossibilité de régler des problèmes liés aux difficultés de notre époque. Au-delà des clivages et des convictions de chacun, je souhaite que cette période d'évolution et de changements de notre ville soit partagée et comprise par l'ensemble des lezoviens. Vos élus sont à votre écoute et à votre disposition tout au long de l'année. Vous pouvez les rencontrer quotidiennement à leur permanence. Vos suggestions et avis sont importants et sont les bienvenus.*

**Marie-Gabrielle GAGNADRE**  
**Maire de Lezoux – Conseiller Général**

M  
U  
S  
É  
E

T  
R  
A  
V  
A  
U  
X

E  
C  
O  
L  
E

E  
N  
V  
I  
R  
O  
N  
N  
E  
M  
E  
N  
T

D  
E  
S

I  
D  
É  
E  
S

D  
E  
S

V  
O  
E  
U  
X

# Travaux en voirie

## Rue des Fossés

L'aménagement de la rue des Fossés et de la rue de l'Horloge est en cours. Après décaissement de la chaussée, les réseaux et regards ont été réparés ou changés. Des bordures en granit délimitent un trottoir traité en béton désactivé agrémenté de deux rangées de pavés en pied de façade. Un tapis d'enrobé finit la partie circulation des véhicules. Il est demandé aux propriétaires des immeubles riverains qui envisagent de réaliser des travaux (*ravalement de façade, réfection de toiture, etc...*) de prendre toutes les précautions utiles afin de préserver le domaine public.

## Programme de voirie communale

Après appel à candidature, le bureau d'études SERCA installé à Pont du Château s'est vu confier la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un programme de voirie communale. Il s'agit d'aménager la rue des Aises, la rue de la Pradelle, la rue du Docteur Plicque, l'impasse Pasteur et de réaliser des « parcs » de stationnement aux abords des écoles publiques. Ce projet de travaux comprend l'aménagement de chaussées et de trottoirs.

## Place de Prague

La nouvelle configuration de la place de Prague, achevée le 12 octobre 2006, a quelque peu changé les habitudes. Bien que contestée par quelques « as » du volant, elle est bien acceptée par la plupart des usagers. Le but de l'aménagement était de supprimer des circulations intempestives et de canaliser les véhicules sur un seul axe reliant la rue Jean Dessalles à la rue Saint Jean.

L'opération nous a permis de gagner une quinzaine de places de stationnement. L'éclairage de qualité sécurise les automobilistes qui sont de plus en plus nombreux à stationner sur la place en fin de journée et la nuit. L'engazonnement de la partie basse est en cours, il est nécessaire à l'infiltration des eaux pluviales en cas d'orage. L'ouverture de cette zone au stationnement des véhicules pourra être envisagée ultérieurement les jours de marché lorsque la végétation sera stabilisée.

Des toilettes publiques sont actuellement en construction place de Prague. Proches de l'église et du marché, elles apporteront le confort indispensable à ce secteur. Cette construction jouxtant des bâtiments anciens a dû répondre à une qualité architecturale adaptée au secteur et équipée pour limiter au maximum les risques de vandalisme comme au square Jean Moulin par exemple.

## Carrefour

Devenue RD2089, la RN 89 relève désormais en matière d'équipement et d'entretien de la compétence du département. Soucieux de sécuriser et de faciliter l'accès au musée départemental de la Céramique, le Conseil général et la municipalité vont réaliser un giratoire au carrefour de l'avenue Teilhard de Chardin (*déviation*) et de l'avenue du Docteur Corny.

La circulation sera rétablie en double sens depuis la place de la Croix des Rameaux en direction de Courpière ce qui aura pour effet de diminuer sensiblement le trafic rue Raymond Joyon notamment pour les automobilistes se rendant à la gare SNCF.

L'intersection de la Croix Raty (*avenue Blaise Pascal, route de Billom, route de Ravel*) n'est pas pour autant oubliée ; son aménagement va devenir la réalisation prioritaire de cet axe important de circulation.

## Nouvelles acquisitions par la Commune

La réflexion sur les équipements publics et le développement de Lezoux ont conduit le conseil municipal à prévoir diverses acquisitions de terrains ou d'immeubles. Ces achats sont actuellement effectués par le SMAF (*Syndicat Mixte d'Aménagement Foncier*). Ils concernent plus particulièrement :

- la rue Saint Jean et la rue du Pont Bourlier nécessaires au « bouclage » de la petite ceinture,
- la proximité du Complexe du Vernadel (*afin de compléter le regroupement des activités sportives*).



# Urbanisme : pour une commune

## Participation pour Voirie et Réseaux

PVR



### A quoi sert la PVR, que permet-elle de financer et comment est-elle instituée ?

La PVR permet aux communes de percevoir des propriétaires de terrain nouvellement desservis par un aménagement, une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires.

Elle est instituée sur les territoires de la commune par une simple délibération du conseil municipal.

Ensuite, une délibération, propre à chaque voie, précise les travaux qui sont prévus et le montant de la participation par mètre carré du terrain, qui sera mise à la charge des propriétaires.

La mise en place du plan local d'urbanisme (PLU) de Lezoux, actuellement en cours, va nécessairement ouvrir un certain nombre de terrains nouveaux à la construction.

Comme dans de nombreuses villes, la Commune de Lezoux ne pourra pas assumer seule le financement des travaux indispensables à l'aménagement des zones nouvellement desservies.

Le conseil municipal a donc pris une délibération (votée à l'unanimité le 28 juin 2006) instituant sur l'ensemble du territoire communal le régime de participation pour le financement des voiries et réseaux publics défini aux articles L 332 -11-1 et L 332-11-2 du code de l'urbanisme.

### Comment est calculé le montant de la PVR ?

La participation exigible par mètre carré de terrain ne peut excéder le coût des équipements publics à réaliser divisé par la surface totale des terrains « bénéficiant de la desserte ». Le montant de la participation par mètre carré fixé dans une délibération est définitif. La délibération peut prévoir son indexation mais une délibération ultérieure ne pourra pas le réviser même pour tenir compte d'un coût réel des travaux plus élevé que prévu.

### Quels sont les propriétaires qui doivent payer la PVR ?

Ce sont les propriétaires des terrains situés de part et d'autre de la voie et qui vont bénéficier de son aménagement. La participation que paye chaque propriétaire est calculée au prorata de la surface de son terrain.

Sont pris en compte pour ce calcul les terrains ou parties de terrains situés dans une bande de 80 mètres de part et d'autre de la voie. Cette limite, fixée par la loi, peut être adaptée par la délibération propre à chaque voie et en fonction des circonstances locales, dans une fourchette comprise entre 60 et 100 mètres.

Le paiement de la PVR est généré par la délivrance d'une autorisation de lotir ou d'un permis de construire. La participation peut être exigée si la délivrance de l'autorisation d'urbanisme est antérieure à la délibération relative à la PVR et propre à la voie.

### Comment est recouvrée la participation ?

Elle est recouvrée comme en matière de produits locaux. Les taxes d'urbanisme sont cumulables avec la PVR.

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

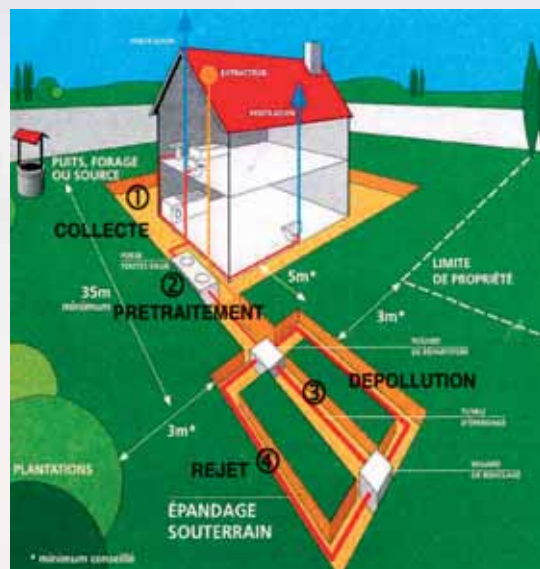
SPANC

La loi du 3 janvier 1992 impose aux communes de réaliser un zonage entre assainissement collectif et individuel. Les communes (ou communautés de communes) doivent mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) destinée à contrôler les ouvrages individuels nouveaux ou existants. Ce service ne doit pas être financé par le budget assainissement mais par une redevance prélevée sur les bénéficiaires du service.

Les modalités techniques fixant les obligations de contrôle et les caractéristiques des installations sont fixées par décret du 06/05/1996.

L'ensemble des communes de notre territoire ont décidé de transférer cette compétence à la communauté de communes « entre Dore et Allier ». Dans un premier temps, ces prestations obligatoires devaient être assurées avant le 31/12/2005 mais un projet de loi en cours d'examen devrait repousser son application en 2012. Toutefois, les installations existantes génératrices de pollutions avérées dues à des ouvrages défectueux doivent être réparées sans délai.

Comme la loi l'impose après appel d'offre, la communauté de communes a confié à la société Veolia la mission de contrôle des installations existantes et des permis de construire en cours. Sur l'ensemble des communes environ 2400 habitations équipées d'assainissements individuels sont concernées.



(Schéma : VEOLIA)

# en plein développement

## Plan local d'urbanisme

### Qu'est ce qu'un PLU ?

La loi SRU (*Solidarité et Renouvellement Urbain*) du 13 décembre 2000 introduit un objectif de développement durable dans les plans d'urbanisme.

Trois principes majeurs sont retenus :

- Trouver un équilibre entre le renouvellement urbain, l'urbanisation future et les paysages
- Assurer la diversité des fonctions urbaines
- Adopter une utilisation économe des espaces urbains, périurbains et naturels

Le PLU exige qu'une harmonisation soit recherchée entre tous les besoins des habitants d'une commune : logements, équipements publics, industries, commerces, artisanats, agriculture, espaces naturels ... Et ceci dans le cadre d'un PADD (*Plan d'Aménagement et de Développement Durable*).

Les élus proposent avec l'aide d'un cabinet d'étude le zonage de la commune et le règlement de ces zones. Les résultats de ces travaux sont soumis à l'arbitrage des différentes administrations de la République (*DRIRE, DDE, DDA, DRAC ...*) et aux différentes chambres consulaires (*Métiers, Agriculture, Commerce et Artisanat...*). Un compromis doit être trouvé entre tous ces intérêts parfois divergents. C'est ce compromis qui après enquête publique sera soumis au vote du conseil municipal.

### Le PLU de Lezoux : où en sommes-nous ?

Le Plan Local d'Urbanisme de Lezoux été lancé en octobre 2004 par une réunion technique réunissant toutes les administrations et les chambres consulaires. Dans un second temps, le cabinet d'architecte urbaniste Descoeur a conduit une analyse géographique, économique, touristique qui a abouti à un diagnostic du territoire présenté à la population lors de la réunion publique de juillet 2005. Ce diagnostic est consultable sur le site Internet de la mairie [www.lezoux.fr](http://www.lezoux.fr)

Le projet de zonage et de règlement ont été présentés à la commission municipale du 30 janvier. Durant le mois de février, ce document est laissé à la disposition de l'ensemble des élus pour recueillir leurs observations puis il sera examiné par le conseil municipal. Les propositions du conseil municipal seront ensuite envoyées aux différentes administrations partenaires (*période obligatoire de 3 mois*). Une enquête publique, d'une durée d'un mois, affichera le projet du PLU que les habitants de Lezoux pourront consulter. Dans un dernier temps, le PLU sera soumis au vote du conseil municipal. La décision sera effective un mois après.

Le PLU n'est pas un zonage figé ; il évolue aux rythmes des besoins par révisions et modifications entérinées par le conseil municipal.

## Contrat local de Développement avec le Conseil général : prendre le temps de prévoir pour des financements supplémentaires

Après une période de 5 ans (les collectivités doivent programmer leurs investissements sur 5 années), le Contrat Local de Développement arrive à son terme ; un deuxième plan prendra le relais en 2009. Ce dispositif permet aux communautés de communes et aux communes adhérentes de bénéficier de subventions spécifiques du Conseil général pour des travaux qui ne sont habituellement pas financés dans ce cadre-là.

A travers le CLD, la commune de Lezoux a bénéficié de subventions pour réaliser :

- la place Jean Rimbart (*subvention : 56 317 €*)
- la place de Prague et les sanitaires : (*subvention : 26 509 € + 22 973 €*)
- les aménagements aux abords du musée : (*subvention : 277 725 €*)
- centre aéré (*subvention : 384 690 €*)
- étude du bâti (*subvention : 17 980 €*)

soit un total de 786 194 € (5 157 094 francs)

et la communauté de communes, pour la couverture des terrains de tennis, a bénéficié d'une subvention de 245 480 € (1 610 243 francs) dans le cadre du CLD.



PLU

CLD



### ÉCOLE

	EFFECTIFS ENFANTS 2005/2006	EFFECTIFS ENFANTS 2006/2007
maternelle	193	204
groupe A (CP au CE2)	186	195
groupe B (CM1- CM2)	110	120
Cantine (repas et activités périscolaires)	305	288
Garderie	172	165

### Bilan du coût de fonctionnement des écoles pour l'année 2005

DEPENSES	MONTANTS
Petit équipement	5 434 €
Produits pharmaceutiques	857 €
Produits d'entretien	2 936 €
Fournitures scolaires et documentation	16 660 €
Electricité, gaz, eau, assainissement	38 892 €
Entretien des bâtiments, cours et matériel	12 366 €
assurances	1 648 €
Téléphone et affranchissement courrier	3 123 €
Photocopieurs, location et maintenance	13 514 €
Piscine, transport, entrées, aide pédagogique*	8 965 €
Personnel d'entretien	96 926 €
Personnel Maternelle	149 030 €
Personnel musique et éducation physique	72 916 €
Dotations aux amortissements	4 572 €
<b>TOTAL</b>	<b>427 839 €</b>

\*La Mairie prend en charge le coût total des frais de piscine pour chaque enfant (transport, entrée, maître nageur), une partie des frais de classe de neige, le remplacement des manuels scolaires (subvention coopérative pour chaque groupe + une subvention par enfant pour fournitures scolaires)

### CANTINE DE LEZOUX PRIX DE REVIENT D'UN REPAS 2005

<b>CHARGES</b>	
Alimentation	70 038,52 €
Habillement	158,25 €
Produits d'entretien (1/5 Total)	1 713,39 €
Fournitures de bureau	286,08 €
Fournitures diverses	2 013,64 €
Entretien bâtiments et matériels	3 583,60 €
Véhicule, carburant, entretien, assurance	707,90 €
Acquisition de matériel	1 633,50 €
Electricité, eau, gaz, assainissement	14 298,45 €
Assurances (R.C + multirisque)	549,00 €
Personnel	132 302,19 €
Téléphone	561,70 €
Dotations aux amortissements	5 673,75 €
<b>TOTAL</b>	<b>233 519,97 €</b>
Subvention ONILAIT	532,51 €
<b>TOTAL</b>	<b>232 987,46 €</b>

<b>RECETTES</b>	
Participation familles	79 282,93 €
Déficit du Service	153 704,53 €
<b>Nombre Total de Repas servis</b>	<b>27 671</b>

<b>Prix de Revient du Repas</b>	(232 987.46 € / 27 671 Repas)	<b>8,42 €</b>
---------------------------------	-------------------------------	---------------

### DIÉTÉTIQUE

L'alimentation devient un enjeu primordial pour la santé. Une nourriture équilibrée assure aux enfants un bon développement intellectuel et physique.

Le personnel de la cantine effectue des formations de diététique et d'hygiène. Les services du restaurant scolaire ont établi une fiche technique à la disposition des parents. Vous pouvez retirer ce document à la cantine ou à la mairie. Une alimentation suffisante et adaptée est souhaitable afin d'acquérir une bonne hygiène alimentaire, de meilleures habitudes, d'éduquer les nouvelles générations au goût et leur permettre d'accéder à la convivialité autour d'une table.



# L'enfance

des moyens en constante évolution  
associations : tous partenaires

## PETITE ENFANCE

45 assistantes maternelles en partenariat avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles) accueille les enfants à partir de 3 mois. La halte-garderie dispose de 16 places pour les enfants de 3 mois à 3 ans.

Le centre aéré accueille les enfants de 6 ans à 12-14 ans pendant les vacances scolaires, les mercredis, en mini camp d'été ou accueil à la carte

## Coût de fonctionnement de la petite enfance pour l'année 2005



SERVICES	COUT GLOBAL	PARTICIPATION FAMILLES	PRESTATIONS ET SUBVENTIONS CAF	EMPLOIS AIDES ETAT	CHARGES COMMUNE
Contrat Local d'Accompagnement Scolaire	8 489 €	2 851 €	1 900 €		3 738 €
<b>CONTRAT ENFANCE</b>	<b>381 575 €</b>	<b>60 818 €</b>	<b>66 960 €</b>	<b>51 182 €</b>	<b>202 615 €</b>
Centre aéré	124 176 €	23 624 €	18 201 €	13 625 €	68 726 €
Ludothèque	7 721 €	879 €	127 €	1 266 €	5 449 €
Multi accueil "Les Lapins Bleus"	136 744 €	26 685 €	26 716 €	33 444 €	49 899 €
Relais Assistance Maternelle	23 446 €	70 €	9 477 €	1 123 €	12 776 €
CLSH Périscolaire	89 488 €	9 560 €	12 439 €	1 724 €	65 765 €
<b>CONTRAT TEMPS LIBRE</b>	<b>47 054 €</b>	<b>13 834 €</b>	<b>3 522 €</b>	<b>595 €</b>	<b>29 103 €</b>
Poste de coordonnateur	10 073 €				10 073 €
Point jeunes	2 394 €				2 394 €
Antenne jeunes	1 581 €	784 €	110 €		687 €
Activités socio culturelles Centre aéré	10 658 €	5 739 €	993 €	272 €	3 654 €
Activités socio culturelles Modern'Jazz	6 324 €	3 138 €	441 €		2 745 €
Séjours à thèmes	16 024 €	4 173 €	1 978 €	323 €	9 550 €
<b>CANTINE</b>	<b>233 519 €</b>	<b>79 283 €</b>	<b>532 €</b>		<b>153 704 €</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>670 637 €</b>	<b>156 786 €</b>	<b>72 914 €</b>	<b>51 777 €</b>	<b>389 160 €</b>
Pourcentages par rapport au coût global		23,38%	10,87%	7,72%	58,03%

## En 2007

Dans l'ensemble des espaces d'accès à l'école (rue de la République, rue et impasse Pasteur, rue du Docteur Plicque), les études sont en cours pour des travaux de réorganisation de la circulation et du stationnement. Quant aux bâtiments eux-mêmes, une étude thermique (chaufferies, isolation) sera effectuée durant cette année.



## Rythme scolaire

Chaque année, il revient à l'ordre du jour. Sur la France, 25 % des écoles fonctionnent sur 4 jours. Deux années de suite, ce sujet a été abordé par les enseignants et les parents d'élèves. Pour qu'un rythme scolaire puisse être modifié, il est nécessaire que l'ensemble des partenaires donnent leur avis : enseignants, parents d'élèves, associations sportives et culturelles, enseignement culturel et Municipalité. C'est l'Académie de Clermont-Ferrand qui prend la décision. Lors de la dernière consultation, deux groupes avaient choisi la semaine continue (avec école le mercredi matin) et un groupe la semaine traditionnelle (avec école le samedi matin). Lors d'un changement de rythme scolaire, une nouvelle organisation pédagogique est mise en place. Il est vrai que lorsqu'une famille a des enfants au collège et en primaire, la gestion de la semaine est parfois difficile entre les obligations scolaires et les autres activités quand le rythme scolaire entre les différents établissements n'est pas identique. A l'occasion de la prochaine réflexion, il sera indispensable que tous les partenaires se concertent avant le vote.



# Intérêt patrimonial et qualité architecturale

La commune de Lezoux s'est engagée depuis plusieurs années dans un important programme d'aménagement urbain, de réhabilitation de son patrimoine et de renforcement de ses équipements publics.

Elle a souhaité réfléchir au devenir d'un ensemble de bâtiments particulièrement stratégique dans la politique de reconquête du centre-ville au regard de ses qualités architecturales, de son intérêt patrimonial et de sa situation urbaine.

Pour ce faire, elle a confié une étude de programmation au cabinet PARDHI ! . Il s'agissait d'aider la commune à définir le programme de cet ensemble bâti destiné à devenir un pôle central et complémentaire des équipements déjà existants à l'échelle de la commune.

L'étude conduite a permis de :

- définir des besoins (*recensement de l'existant et scénarios d'affectation des locaux*)
- rédiger les pré-programmes
- d'estimer les coûts de réalisation.

Le cabinet PARDHI ! est chargé d'un complément d'études, le but étant de lier et de coordonner la réhabilitation de tous les lieux d'expression culturelle : maison du peuple, immeuble Duchasseint, Lido, Saint Georges et Notre Dame.

Plusieurs scénarios de réorganisation ont été proposés. Celui qui semble le plus intéressant, stratégiquement, patrimoniallement et économiquement, consiste à :

- 1) réaliser une maison de la musique et un ensemble de salles de réunions pour les associations
- 2) aménager un auditorium
- 3) installer un point d'information touristique
- 4) créer une bibliothèque-médiathèque
- 5) redéfinir l'utilisation et le rôle du Lido.

Cette étude a également permis de mettre en lumière des enjeux nouveaux qui ne pouvaient pas être envisagés jusqu'alors en posant des questions sur le site Duchasseint, Notre Dame et Saint Georges.

C'est un programme ambitieux qui requiert des études techniques pointues, des financements importants auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil régional, du Conseil général et de la communauté de communes. Il sera inclus dans le prochain contrat local de développement avec le Conseil général qui se déroulera de 2009 à 2013, le précédent se terminant le 31 décembre 2007 (*l'année 2008 sera une année de préparation du prochain programme*).



# Confort et convivialité pour les maisons de retraite

## **L'humanisation de la Maison de retraite Mon Repos : une entreprise de longue haleine**

Le 17 août 1987 (*bientôt 20 ans*), le plan directeur était approuvé par le conseil d'administration. Sur les 300 lits que compte l'établissement, 225 étaient prévus en reconstruction et 75 en réhabilitation. A ce jour, 204 lits ont été reconstruits (1993, 1997, 2006). La troisième phase est actuellement en cours. 54 résidents occupent depuis la mi-novembre leurs nouvelles chambres et la réhabilitation de 21 lits a débuté pour se terminer en mai-juin 2007. Cette troisième phase concerne plus de 6 millions d'euros et 300 000 € pour le mobilier. Il reste 75 lits dans les services Claude Girard et Jean Montagner (côté rue Pasteur) à réhabiliter.



## **Reconstruction de la maison de retraite St Joseph**

La nouvelle maison de retraite Saint Joseph vient d'ouvrir ses portes. Après 2 ans de chantier, la reconstruction de l'établissement rue des Aïses à Lezoux est achevée. Un bâtiment contemporain spacieux, lumineux, réalisé par le cabinet d'architectes CRR propose désormais 86 chambres avec salle de bain individuelles. Un vaste terrain arboré et sécurisé permettra promenades et sorties aux résidents en tout quiétude. La commune de Lezoux transmet ses félicitations à la direction et ses encouragements au personnel.

Ces deux maisons de retraite bénéficient de nombreux soins médicaux (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers...) et des services pour le bien être de la personne (*coiffeurs, dentistes*). Ces établissements représentent plus de 250 emplois à Lezoux.



Les anciens locaux occupés par cette maison de retraite situés face au square lopik ont été rachetés par l'OPHIS (*ancien OPAC du Puy de Dôme et du Massif Central*) et seront transformés en 28 logements destinés à la location. Le permis de construire est accordé, les travaux vont débuter courant 2007.

La situation géographique en centre ville de ce projet est intéressante pour le commerce local et aidera à répondre à la forte demande de logement locatif sur le territoire de la commune.

## La gestion des eaux

**E** En application du programme d'assainissement établi, une importante opération de création de réseau « eaux usées » a été conduite en 2006.

**A** Les habitants des villages du Moulin à Vent, du Grand Bourliat, de Limpentine, des Noyers, de chez Pialat et de Saint Martin (*côté est de la rue du Chapitre*) ont pu se raccorder.

- U**
- 2700 mètres de tuyaux ont été posés
  - 109 branchements de particuliers ont été réalisés
  - 3 postes de refoulement ont été installés
  - en fin de travaux, les chaussées ont été reprises avec un revêtement type « tri-couches »

**S** Pour l'année 2007, un nouveau programme a été étudié ; il concerne la partie la plus dense du village de Prafréchas, la partie haute (nord) de la rue des Charretiers et chez Fauroux.

**E** Après l'accord du Conseil général pour l'octroi de subventions, un appel d'offres sera effectué et les travaux réalisés en une ou plusieurs tranches.

**A** Du mois d'octobre 2005 au mois de mai 2006, l'entreprise APPIA a travaillé sur l'aménagement de réseaux d'eaux pluviales dans les secteurs de l'étang de l'Isle, la rue Gabriel Marc, la rue des Aises, la rue Duchasseint et la rue du Chapitre.

**P** L'appel d'offres concernant la rue du Docteur Chassagne a été déclaré infructueux par la commission communale du 23 juin 2006 en raison du coût trop élevé des prestations. Une nouvelle procédure est en cours et regroupe cette fois l'ensemble des travaux à réaliser rue Déchelette et rue du Docteur Chassagne.

**L** Le chantier pourrait démarrer au printemps 2007.

## La gestion des déchets

Les habitants de Lezoux sont adeptes du tri à domicile !

Les foyers de Lezoux ont été équipés, partout où cela a été possible, de bacs individuels à couvercle vert et jaune dès les 27 mars 2006. Le geste du tri est devenu très facile : en comparaison avec l'apport volontaire, trois fois plus d'emballages recyclables sont collectés dans les bacs.

Zoom sur les points de présentation

Le service est amélioré par la mise en place des bacs individuels : les déplacements quotidiens ont été limités ! En contrepartie, pour réduire le coût de la collecte dû à la multiplication des arrêts des camions, mais aussi pour limiter les nuisances sonores et éviter un encombrement excessif des rues, des points de présentation des bacs verts et jaunes ont été déterminés tout près de chez vous ! Merci de respecter ces emplacements qui permettent de concilier une amélioration du service et une maîtrise des coûts, c'est un enjeu important !

Votre bac vert est collecté tous les vendredis et votre bac jaune par quinzaine (vous référer au calendrier de collecte qui vous a été envoyé). Nous vous remercions de bien vouloir sortir vos bacs la veille au soir, les poignées dirigées vers la chaussée et de les rentrer une fois vidés. Le service peut se dérouler de 3 heures du matin à 1 heure le lendemain matin.

Nota bene : les collectes tombant les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

## Comment trier ? Rappel

Je dépose en vrac dans mon bac jaune :

- les journaux, magazines, le carton, les briques alimentaires
- les boîtes et emballages métalliques
- les bouteilles et flacons en plastique

Je dépose dans mon bac à ordures ménagères (bac vert), fermés dans des sacs poubelles :

- les ordures ménagères, les déchets alimentaires,
- les films et sacs en plastique,
- les petits emballages en plastique (yaourts, barquettes...),
- le polystyrène,
- les couches-culottes et les articles d'hygiène souillés,
- les papiers et cartons gras ou souillés et les papiers spéciaux (calques, carbone),
- les ampoules,
- les pots de fleurs, la vaisselle, la faïence, la porcelaine en petite quantité, sinon je les porte à la déchetterie.

Je dépose les bouteilles, pots et bocaux en verre dans les conteneurs à verre à proximité de mon domicile ou en déchetterie.





## **La déchetterie à votre service**

La déchetterie de Lezoux située route de Ravel est à votre disposition du mardi au samedi :

Horaires d'hiver (*1er novembre - 30 avril*) : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'été (*1er mai - 31 octobre*) : de 9h à 12h et de 14h à 19h

La déchetterie est fermée les 1er mai, 1er novembre et le 25 décembre. La liste des déchets triés sur le site de la déchetterie est la suivante : l'huile de vidange, les bidons d'huile, les emballages en verre (*bouteilles, bocaux...*), les déchets verts (*taille de haie, tonte de gazon...*), les gravats (*débris de démolition d'un mur...*), les non recyclables (*vieux mobilier...*), la ferraille (*cadre de vélo...*), le carton (*carton d'emballage*).

A noter

Un marché permettra au Syndicat du Bois de l'Aumône (*SBA*) courant 2007 d'accueillir les déchets ménagers spéciaux (*pots de peinture, emballages plastique des produits dangereux du type solvants et phytosanitaires, batteries...*).

Un doute ? N'hésitez pas à contacter les services du SBA  
au 04 73 83 38 00  
Chemin des Madeleines  
63430 Pont du Château  
fax : 04 73 83 38 09  
email : [sba.contact@wanadoo.fr](mailto:sba.contact@wanadoo.fr)

## **Recyclage : pensons aussi au textile**

Un magasin de collecte et de revente à petits prix est installé à Lezoux.

Pour aider les personnes en difficulté, l'Association du Vêtement pour l'Insertion et l'Emploi (*l'AVIE*) propose :

- des vêtements de qualité en vente dans des boutiques solidaires, à destination des « petits budgets »
- et de créer des emplois grâce à l'argent de la vente des vêtements.

L'AVIE a créé un emploi par l'ouverture d'une boutique solidaire à Lezoux. Elle est située rue Jacques Sales et bénéficie de l'aide des bénévoles du Secours Catholique. Ce magasin est ouvert le lundi et le mardi de 14h à 17h, le mercredi et le jeudi de 9h à 11h et le vendredi de 14h à 17h.

## **La prévention des déchets : une nouvelle ambition après le tri**

Produire moins de déchets permet de préserver l'environnement et de réduire les charges des habitants (*recycler coûte de l'argent*).

La prévention se situe en amont du tri. L'enjeu est d'abord de mieux choisir et de mieux utiliser les produits pour qu'on en ait en moins grosse quantité quand ils deviennent déchets. Toutefois, on sait qu'il restera une part de déchets qu'on ne peut éviter.

Le tri et la prévention sont complémentaires. Le tri, première étape, est compris par une majorité de citoyens.

Il est nécessaire désormais d'entrer dans la deuxième étape : produire moins de déchets et en modifier la nature afin de mieux les recycler.

La prévention des déchets est avant tout un geste citoyen que nous adopterons progressivement (*nous aborderons le thème de la prévention des déchets dans un prochain bulletin*).

# Tout connaître des transports à Lezoux

Vie

## Le train : une gare rénovée pour 2008

Les nouveaux horaires des trains de la ligne Saint Etienne/Clermont-Ferrand/Thiers sont applicables depuis le 10 décembre 2006 et valables jusqu'au 07 juillet 2007. Une brochure est disponible à la mairie.

De plus, pour tout savoir sur le Train Express Régional (TER), un nouveau service a été créé : Contact TER au 0 891 67 00 68 du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00.

La gare de Lezoux est prévue d'être rénovée, en partenariat avec le Conseil Régional, en 2008.

Un nouveau distributeur de billets SNCF sera installé au 2ème semestre 2007.



## Et aussi des autocars à votre service

Trois lignes d'autocars relient Lezoux à d'autres villes :

- Saint Rémy sur Durolle – Thiers – Clermont-Ferrand (ligne 1)
- Arlanc-Ambert-Clermont-Ferrand (ligne 2)
- Chabreloche – Clermont-Ferrand (ligne 18)

Les arrêts de bus principaux se trouvent près de la Mairie et avenue de Verdun.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la gare routière située place Gambetta à Clermont-Ferrand au 04 73 93 13 61 ou retirer en mairie la brochure correspondant à la ligne que vous souhaitez emprunter.

## Un stationnement organisé

La mise en place d'une zone de stationnement à durée limitée du lundi au samedi, sauf les jours fériés de 8h30 à 19h est satisfaisante.

Les disques de stationnement obligatoire pour cette zone sont disponibles en mairie. Toutefois, le stationnement est libre de 11h30 à 15h30 et de 18h à 10h le lendemain matin.



Par ailleurs, des places spécifiques pour les personnes à mobilité réduite sont réservées : une sur la place Jean Rimbert, une place Jean Baptiste Moulin (devant la maison du peuple) ; deux place de Prague, deux près du square Lopik (vers la perception et la caserne des sapeurs pompiers). Une place complémentaire place de la Mairie va être prochainement matérialisée.

La gendarmerie et la police municipale sont chargées de l'application de ces zones de stationnement.



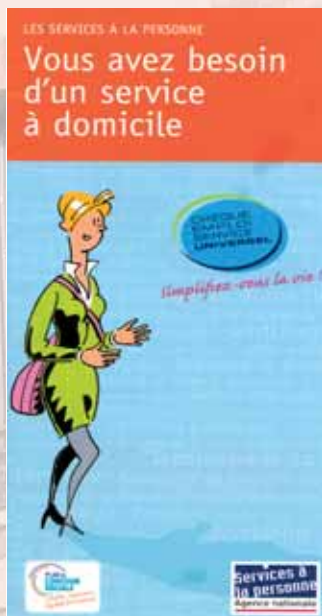
## Trop de vitesse, attention sécurité

Dans certains villages ou quartiers de Lezoux, nous constatons encore des automobilistes irrespectueux des limitations de vitesse : village de Saint Martin, de Prafréchas, etc..., aux entrées de Lezoux (route de Lempty, route de Billom, route de Ravel, route de Courpière, etc...). Cette attitude n'est plus tolérable.

En plus des contrôles de vitesse, des améliorations pour la sécurité des riverains de ces différentes zones sont envisagées.



# Pratique...



source : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

## Services à la personne Le Cesu (Chèque Emploi Service Universel)

Le Cesu est un chèque qui permet de rémunérer tous les services à la personne effectués à domicile.

Ce moyen de paiement simple et avantageux peut être préfinancé par votre employeur ou donner lieu à des réductions d'impôt. Le Cesu dispense de plusieurs formalités administratives (déclaration à l'URSSAF, bulletin de paie...) lorsqu'il est utilisé pour rémunérer un salarié.

Quelques exemples de services :

Pour la famille : garde d'enfants à domicile et hors du domicile, soutien scolaire et cours...

Pour les seniors et les personnes handicapées : assistance à la vie quotidienne, aide à la mobilité et au transport...

Pour la vie quotidienne : entretien de la maison et travaux ménagers, petits travaux de jardinage et de bricolage...

Le chéquier Cesu bancaire est délivré gratuitement dans les établissements bancaires.

Pour plus de renseignements :

[www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr)

0 n° indigo 0 820 00 23 78

## C'est pas citoyen !

Réparer ou remplacer le matériel dégradé coûte de l'argent à la commune et mobilise le temps des services techniques. Quelques exemples :



coût d'un banc : 448 €



coût d'un panneau : 87 €



coût d'une poubelle : 91 €



Tag sur un mur

## Chiens : attention danger !



Pitbull, boer-bull, stafford-shire-bull terriers, american staffordshire terriers, rottweiler, tosa-ino... que vous inspire ces noms races de chiens classées en catégorie 1 ou 2.

Ces races d'animaux doivent obligatoirement faire l'objet :

- d'une déclaration à la Mairie du domicile du maître majeur,
- d'une assurance spéciale,

- d'une promenade en laisse avec port de muselière obligatoires.

Le propriétaire doit être en mesure de présenter à tout moment sur la voie publique l'ensemble des documents nécessaires à la détention de ces animaux.

Attention, trop d'accidents très graves se produisent. La plus grande vigilance est à observer durant les promenades et au domicile. Les propriétés doivent être munies de clôtures adéquates et de fermetures efficaces.

## C'est propre !

Encore et encore, toujours et toujours, les compagnons à quatre pattes nous laissent des témoignages de leur passage sur les trottoirs, places, squares de notre cité.

Les propriétaires des chiens sont priés de ramasser les déjections de leur compagnon. Un peu de civisme ! Munissez-vous d'un sac lors de la promenade de toutou.

## C'est bruyant !

Les aboiements toute la journée, voire la nuit, de nos chers compagnons, sont fortement désagréables pour les voisins. Merci à tous de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faire cesser ces nuisances sonores (colliers spéciaux...).

ATTENTION  
AUX TRAINS

Pour votre sécurité  
ne stationnez pas  
entre la bande jaune  
et le bord de la voie

Danger !

## Les démarches administratives effectuées par votre Mairie

- La copie d'acte de naissance
- La constitution du dossier de mariage et la copie de l'acte de mariage
- La copie de l'acte de décès
- Le livret de famille
- La carte nationale d'identité sécurisée
- Le passeport
- L'inscription sur les listes électorales
- L'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs



Certaines de ces démarches peuvent être effectuées par correspondance : les copies d'acte de naissance, de mariage, de décès (*joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse pour le retour des documents*).

Rappel : les fiches d'état civil sont supprimées depuis un décret du 26 décembre 2000. Elles sont remplacées par une photocopie du livret de famille ou de la Carte Nationale d'Identité.

### Inscription sur les listes électorales :

- Les inscriptions pour les élections devant se dérouler en 2007 (*présidentielles et législatives*) ne sont

plus possibles sauf pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le scrutin.

- Toutefois, une inscription sur les listes électorales est possible à tout moment de l'année (*si vous procédez à une inscription courant 2007 vous pourrez voter lors des élections de 2008*). Une inscription peut également se faire par correspondance ou procuration (*se renseigner en mairie*).

- Si vous n'avez pas été radié de votre ancienne résidence, vous pouvez encore voter dans cette dernière.

- En cas de déménagement, il est très important de signaler votre départ au service administratif de la Mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie ou sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (*aller dans la rubrique « vos droits et démarches » puis « papiers »*)

MAIRIE DE LEZOUX  
BP 49 - 63190 LEZOUX  
Tél. 04 73 73 01 00 - Fax 04 73 73 04 48  
site internet : [www.lezoux.fr](http://www.lezoux.fr)  
e-mail : [mairie@lezoux.fr](mailto:mairie@lezoux.fr)  
Ouverte lundi 9h - 17h (*sans interruption*)  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30 - 17h (*sans interruption*)  
Samedi 9h - 12h



# à votre service

## RECENSEMENT

### Être citoyen, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs

Démarche civique essentielle, le recensement est obligatoire : depuis le premier janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger). Une attestation de recensement leur sera remise. Cette attestation est nécessaire pour constituer un dossier d'inscription aux examens et concours ainsi qu'au permis de conduire. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. Ceux qui ne seraient pas encore recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à 25 ans.



Source : SGA

## Etat civil de Lezoux en 2006

22 mariages  
84 naissances  
86 décès (41 en maisons de retraite)

La population de Lezoux rajeunit puisqu'on constate 84 naissances pour 45 décès (hors maisons de retraite)

## De nouveaux véhicules municipaux

Le parc automobile des ateliers municipaux rajeunit. Trois nouveaux véhicules ont été acquis récemment :

- deux « Renault Mascott Benne » de 3T500 pour le transport des matériaux et le nettoyage des rues
- un tracteur « New Holland » doté de quatre roues motrices, pour le broyage des accotements, la tonte des grands espaces. En outre, ce véhicule est équipé d'un godet nécessaire au chargement des matériaux sur le site des ateliers afin d'approvisionner les chantiers où le tractopelle est utilisé.



## CHANGEMENT A LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES DE LA MAIRIE

Après huit ans de présence à la mairie de Lezoux, où il a occupé son premier poste de directeur, Philippe Pradat a rejoint récemment la ville de Lempdes pour occuper de nouvelles fonctions.

Durant ces années passées à Lezoux, il a su encadrer avec gentillesse et charisme une cinquantaine d'agents répartis entre les services techniques de la Ville, le personnel administratif et les agents des écoles.

Proche collaborateur des élus et du personnel, il a eu à cœur de mener à bien les projets de la commune.

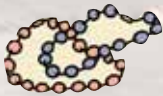
C'est avec le merci de tous qu'une soirée conviviale en présence de l'ensemble des services communaux et des élus a été organisée. Au cours de celle-ci, des cadeaux issus des savoir-faire locaux lui ont été offerts (poterie, cuir, couteau).

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Florent Mourier, son remplaçant.



# Nouveaux commerces, nouveaux services

## Installations :



**Angeric** : Bijoux fantaisie, accessoires, cadeaux  
4 rue Notre Dame 06 68 82 53 40 -  
email : ANGERIC2408@aol.com



**Catherine** : coiffeuse styliste visagiste à domicile  
Tél : 06 65 79 28 33 ou 04 73 73 98 31



**MALAVAL Motoculture** : Motoculture de plaisance et deux roues  
37 rue Saint Taurin (ouverture le 14 février)



**M. Mabru Richard** : Entreprise de maçonnerie  
Les Ronzières - Tél : 04 73 73 03 95 - ADSL : 0 879 28 37 01



**Rebel's** : Prêt-à-porter mixte et tout âge  
5 place de la Mairie - tél : 04 73 73 02 02



**SARL Pecher** : maçonnerie, couverture, zinguerie  
21 rue de la Baronne tél : 04 73 68 06 58 télécopie : 04 73 73 01 21 email : sarl-pecher@orange.fr



**SARL service bâtiment** : Entreprise générale : M. Bourebi Karim  
5 rue des Augustins tél/fax : 04 73 73 93 60



**Création d'un cabinet médical** : Cabinet du Square, Médecine générale  
Catherine Boillot, Jean-François Perrier, Thierry Zéganadin  
9 bis Rue des Aises - Tél : 04 73 73 24 24

## Quelques changements

L'entreprise Chauvet se trouve désormais route de Clermont  
04 73 73 10 71 - fax : 04 73 73 12 48

DENEUVILLE Traiteur est situé Croix Chadeyras à partir du 9 février  
Boucherie, charcuterie, traiteur, pain viennoiserie, sandwiches  
Ouvert 7 jours / 7 - Tél. 04 73 73 10 63

Nouvel associé au cabinet infirmier SCP Ferrier – Devins – Battut – Bertholon  
29 avenue de Verdun - Tél : 04 73 68 27 37

## Du nouveau aussi chez les associations

Une nouvelle association sportive est née à lezoux : Balez (Badminton - Lezoux) : pratique du badminton et du jeu de volant dont la présidente est Catherine Barre, 3 bis rue Pierre de Coubertin - tél : 04 73 68 24 10 - email : balez63badauvergne.org  
Lieu et jours d'entraînement : Gymnase du Vernadel le lundi de 20h30 à 22h30 et le jeudi de 20h à 22h30

L'association « la belle verte » dont le président est Jens Abermann propose quant à elle des activités liées au respect de l'environnement et au bien être de la personne – tél : 04 73 51 08 56

Relaxation et méditation grâce à Martine et Alain Gauffier : 23 rue Saint Exupéry – tél : 04 73 73 00 90 email : maal6064@aol.com



# Expression Politique

*D'après le Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2002-276 du 27 Février 2002 - article L. 2121.27.1), "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur la réalisation et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur".*

## Liste « AGIR ENSEMBLE » Chronique « expression de l'opposition »

*Vœux :*

*La liste « Agir Ensemble » vous souhaite à toutes et tous une heureuse année 2007.*

*Démocratie locale :*

*Le Conseil Municipal a pour mission de proposer, de débattre et de valider des décisions collectives. Les réunions sont publiques, nous vous invitons à y assister.*

*A Lezoux, comme toujours, le rôle du Conseil se limite à prendre connaissance de décisions déjà prises en petit comité, sans concertation, ni information préalable... surtout pour les élus de l'opposition !*

*Des sujets majeurs, comme l'environnement, relèvent maintenant de la compétence de la Communauté de Communes dans laquelle nous n'avons aucun délégué.*

*Il nous est donc difficile d'intervenir dans des choix qui engagent l'avenir de la cité pour des années.*

*Travaux – Projets :*

*Ouverture, au printemps 2007, du musée réalisé par le département.*

*La commune sera-t-elle prête pour développer un tissu culturel et économique digne de cette réalisation ?*

*L'activité et l'image de Lezoux seront-elles améliorées ?*

*L'équipe dirigeante actuelle a-t-elle des projets ?*

*Les réalisations à la charge de la ville (achats du terrain, aménagement des abords, création de parkings, voirie...) sont déjà lourdes financièrement.*

*Dernières nouvelles : le carrefour du musée déménage route de Courpière.*

*Le rond-point de la route de Billom n'est-il plus prioritaire ? où en sont les études ?*

*Plan Local d'Urbanisme :*

*Il engage le devenir des terrains à LEZOUX pour les années à venir : quels bâtiments pourront être restaurés ? Où pourra-t-on construire ?*

*Les zonages ont été redéfinis en commission, mais le règlement n'a pas été abordé ! Il est pourtant essentiel pour fixer ce qui sera autorisé en terme de construction (hauteurs, surfaces, types d'architectures...)*

*Il serait souhaitable d'informer la population avant l'enquête publique, le Conseil Municipal lui-même, n'a pas été mis au courant des travaux de la commission qui travaille depuis plus d'un an sur ce sujet !*

*André Arraby, Michel Charnier et Marie-Claude Garret de la liste Agir Ensemble.*

## Liste "LA GAUCHE UNIE POUR LEZOUX"

*En préambule, nous voulons saluer la démarche citoyenne et républicaine de nombreux Lézoviens qui se sont inscrits sur les listes électorales, démontrant ainsi l'intérêt et l'importance des élections Présidentielles et Législatives de 2007. Tout nos concitoyens ont bien compris l'enjeu de ces scrutins, qui auront une forte incidence sur le devenir social et économique de chacun d'entre nous.*

*En avril prochain Lezoux verra, l'ouverture du splendide Musée Départemental de la Céramique qui a nécessité divers travaux aux alentours. N'aurait-il pas été plus judicieux d'aménager la Place des Rameaux plutôt que celle de Prague ? Depuis des décennies cette dernière est un terrain vague dont le traitement aurait mérité d'être intégré dans une réflexion globale sur la réhabilitation des bâtiments St Georges et Duchasseint*

*Chapelle St Georges : était-il bien raisonnable d'accoler 20 m<sup>2</sup> de W C public à cet édifice religieux ? Cette implantation en cet endroit, explique-t-elle le montant prohibitif de notre point de vue, des travaux qui s'élèvent (hors frais d'études) à 72000€ TTC.*

*Les lézoviens peuvent-ils espérer voir un jour couler l'eau de la fontaine de la Place Jean Rimbart ????*

*En ce qui concerne la Médiathèque, tout à fait nécessaire dans notre ville une fois de plus Madame le Maire nous répète sa célèbre phrase habituelle « y a pas de problèmes ça va se faire ». D'après nos informations cette Médiathèque tant espérée devait voir le jour à travers un financement de la communauté de Communes Entre Dore et Allier. Communauté de communes qui a cru privilégier la couverture des terrains de tennis (- de 200 adhérents) au détriment de cette Médiathèque tant attendue par la population. Cet équipement culturel comme de nombreux autres (Grande salle de spectacles, crèche, parc de jeux pour enfants...) manquent grandement à nos concitoyens qui, de plus en plus nombreux au sein de notre Cité, sont en droit d'attendre des infrastructures nécessaires à l'épanouissement de tous.*

*Ne connaissant pas la date de parution de ce Bulletin Municipal, nous tenons malgré tout, chères Lézoviennes, chers Lézoviens à vous présenter nos vœux pour 2007 : Santé, bonheur et Prospérité.*

*Bertille BRUNEL, Evelyne BOULET, Pierre CHASSAING.*

# FESTIVITÉS LEZOUX

Mars à Août 2007 **Planning Prévisionnel**  
Merci de consulter les affiches et les organisateurs des manifestations

## MARS

- **Jeudi 1er mars**  
● Collecte de sang – de 17h à 20h - salle du Lido (organisation : association donneurs de sang/EFS)
- **Dimanche 4 mars**  
● Loto – 14h - salle du Lido (organisation : USCL basket)  
● Balade des 4 saisons : marche de printemps – l'après-midi (organisation : syndicat d'initiative)
- **Samedi 10 mars**  
● Braderie – de 9h à 16h - salle du Lido (organisation : secours catholique)
- **Samedi 17 mars**  
● Spectacle de jazz – 20h30 – salle du Lido - en première partie : conte musical (organisé en partenariat avec l'association des Parents et Amis de l'école municipale de musique) intitulé « Oscar Blues » interprété par les élèves de l'école municipale de musique, du collège Onslow et du collège Trémonteix de Clermont-Ferrand : 80 participants et le groupe « Trio comme 3 pommes » - en seconde partie : « Trio comme 3 pommes » (organisation : foyer culturel)
- **Samedi 17 mars et dimanche 18 mars**  
● Stage « bonsai » avec Patrice Bongrand Maison du peuple – réservée aux clubs (organisation : Auvergne Bonsai Club)
- **Jeudi 22 mars**  
● Réunion avec loto et jeux divers – l'après-midi - salle Duchasseint – réservée aux adhérents (organisation : foyer rencontre 3e âge)
- **Samedi 24 mars**  
● portes ouvertes – de 9h à 12h - collège du Sacré Cœur (6 rue Jean Dessales) et école maternelle et primaire – renseignements au 04 73 73 11 39 (organisation : collège du Sacré Cœur)  
● Concours de belote – 20h - salle Notre Abri (22 rue de la République) – inscriptions sur place - renseignements au 04 73 73 11 39 (organisation : collège du Sacré Cœur)
- **dimanche 25 mars**  
● Thé-dansant avec l'orchestre « Mélodie Musette » – 15h - salle du Lido (organisation : foyer rencontre 3e âge)
- **Samedi 31 mars**  
● Soirée moules/frites – à partir de 21h – repas sur réservation uniquement au 06 85 83 23 66 ou 06 30 28 66 17 – fin de soirée en musique (organisation : Football Club)
- **Samedi 31 mars et dimanche 1er avril**  
● Fête des Rameaux : attractions foraines – place des Rameaux avec retraite aux flambeaux par l'association « the stars grils » samedi soir à la nuit

## LEZOUX SE DEPLACE

- **Mercredi 21 mars**  
● Repas dansant à Sembadel – prix par personne : 32 € - transport offert par ALTA inscriptions au bureau d'ALTA (rez de chaussée mairie) les 3 et 10 mars – ramassage publié par voie de presse (organisation : Association Loisirs 3e âge du canton)

## AVRIL

- **Lundi 9 avril**  
● Ciné parc – 20h30 - salle des spectacles de la Maison du Peuple - plein tarif : 5 € - carte d'abonnements (10 coupons) : 36 € - enfants de moins de 13 ans et chômeurs sur présentation carte : 3 € (organisation : syndicat intercom Ciné Parc et mairie)
- **Samedi 21 avril**  
● Soirée théâtrale : « Les poissons rouges », comédie en 1 acte de Jean Anouilh - avec la troupe du lycée du Pontel de Thiers – 20h30 - salle des spectacles de la maison du peuple (organisation : foyer culturel laïc)
- **Samedi 28 avril**  
● Audition de l'école de musique avec les classes de clarinette, trompette, orchestre d'harmonie, guitare - 15h - salle des spectacles de la Maison du peuple – renseignements au 04 73 68 21 96 (organisation : école de musique)
- **Lundi 30 avril**  
● Ciné parc – 20h30 - salle des spectacles de la Maison du Peuple - plein tarif : 5 € - carte d'abonnements (10 coupons) : 36 € - enfants de moins de 13 ans et chômeurs sur présentation carte : 3 € (organisation : syndicat intercom Ciné Parc et mairie)

## Vacances de Paques

- Stage de tennis (initiation, perfectionnement, compétition/ de 5 à 18 ans, groupes de niveau/cours adultes tous niveaux/cours particuliers) – du lundi au samedi – ouvert à tous (membres du club et hors club) - renseignements au 04 73 73 17 76 ou 06 87 09 09 66 – réservation conseillée (organisation : Sporting Club Lezoux Tennis)

## MAI

- **Samedi 5 et dimanche 6 mai**  
● Fête des plantes et des jardins – thème 2007 : « l'arbre » avec une exposition – toute la journée à partir de 10h – place Georges Raynaud et square Jean Moulin – renseignements au 04 73 73 06 22 (Organisation : Association de défense de l'environnement et du cadre de vie)  
● exposition de bonsai – salle du Lido (organisation : Auvergne Bonsai Club)
- **Samedi 12 mai**  
● Audition de l'école de musique avec les classes de piano, flûte, trompette, guitare – 15h - salle du Lido – renseignements au 04 73 68 21 96 (organisation : école de musique)
- **Jeudi 17 mai**  
● Tournoi annuel de basket catégorie minimes filles et garçons – gymnase du Vernadel (organisation : USCL, section basket)
- **Samedi 19 mai**  
● Tournoi annuel de basket catégories poussins/poussines et benjamins/benjamines – l'après-midi - gymnase du Vernadel (organisation : USCL, section basket)
- **Dimanche 20 mai**  
● Tournoi annuel de basket catégorie senior(e)s garçons et filles – gymnase du Vernadel (organisation : USCL, section basket)
- **Du vendredi 25 au lundi 28 mai**  
● Concours hippique – terrain hippique du Theix (organisation : Société hippique)
- **Samedi 26 et dimanche 27 mai**  
● Exposition nationale d'aviculture – de 9h à 18h - allée de Fontenille (ateliers municipaux) renseignements au 04 73 68 28 03 (organisation : syndicat d'aviculture du plateau central)  
● Festival de majorettes et twirling – salle du Lido – renseignements : 04 73 73 95 30 (organisation : association « the stars girls »)
- **Jeudi 31 mai**  
● Collecte de plasma – de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h45 - salle beige de la Maison du peuple (organisation : association donneurs de sang/EFS)

## LEZOUX SE DEPLACE

- **Mardi 15 mai**  
● Voyage d'une journée dans le vent... sur le plateau d'ALLY, moulin du Calvaire, Moulin de Pargeat, ferme éolienne... (organisation : foyer rencontre 3e âge)

## JUIN

- **Samedi 2 juin**  
● Tournoi de football 13 ans/15 ans – à partir de 13h30 – stade du Vernadel (organisation : Football club)  
● Spectacle de danse de modern' jazz – 20h30 – réservation obligatoire auprès des responsables de la section – renseignements au 04 73 73 03 00 (organisation : AFR section modern' jazz)
- **Dimanche 3 juin**  
● Tournoi de football poussins/benjamins – toute la journée à partir de 9h30 – stade du Vernadel (organisation : Football club)  
● Fête du feu : cuissons de sigillées dans un four gaulois – de 9h (début de la cuisson) à 19h expositions temporaires de céramique renseignements : 04 73 73 93 30 ou celadon63@wanadoo.fr (organisation : association « au tour de la terre »)  
● Balade des 4 saisons : marche d'été – le matin (organisation : syndicat d'initiative)
- **Samedi 9 juin**  
● Tournoi de football débutants, tournoi de sixte seniors – à partir de 13h30 – stade du Vernadel – contact : 06 78 66 31 89 (organisation : Football club)  
● Concours de boules – 14h - école du Sacré Cœur (22 rue de la République) renseignements au 04 73 73 11 39 (organisation : APEL du Sacré Cœur)  
● Gala de danse – renseignements au 04 73 73 95 51 (organisation : Lezoux Danses)

## Dimanche 10 juin

Fête du feu : défilement ouvert au public suite à la cuisson du 3 juin – à partir de 15h – renseignements : 04 73 73 93 30 ou celadon63@wanadoo.fr (organisation : association « au tour de la terre »)

## Samedi 16 juin

- Assemblée générale du football club - 19h – après-midi, à partir de 14h : animation, jeux stade du Vernadel – contact : 06 78 66 31 89 (organisation : Football club)
- Fête de l'école de musique – 20h30 renseignements au 04 73 68 21 32 (organisation : APE école de musique)

## Jeudi 21 juin

- Fête de la musique – à partir de 19h – place des Curins – disco-mobile – buffet buvette – renseignements : 04 73 73 12 84 (organisation : le pourquoi pas ?)

## Samedi 23 juin

- Messe à 10h - kermesse à 14h – école du Sacré Cœur (22 rue de la République) renseignements au 04 73 73 11 39 (organisation : APEL du Sacré Cœur)

## Dimanche 24 juin

- 18e bourse multicollections – de 8h à 18h – salle du Lido – entrée gratuite – avec la participation du club cartophile de Clermont-Ferrand renseignements au 04 73 73 00 41 (organisation : amis de Radio +)
- brocante – toute la journée - place Georges Raynaud et square Jean Moulin – inscriptions sur place (organisation : syndicat d'initiative)

## Jeudi 28 juin

- Collecte de sang – de 17h à 20h - salle du Lido (organisation : association donneurs de sang/EFS)

## Vacances d'ETE

- Stage de tennis (initiation, perfectionnement, compétition/ de 5 à 18 ans, groupes de niveau/cours adultes tous niveaux/cours particuliers) – du lundi au samedi – ouvert à tous (membres du club et hors club) - renseignements au 04 73 73 17 76 ou 06 87 09 09 66 – réservation conseillée (organisation : Sporting Club Lezoux Tennis)

## LEZOUX SE DEPLACE

- **Mercredi 6 juin**  
● Sortie détente et touristique à Lyon : visite guidée de Lyon en autocar – tour panoramique (le site de Fourvière, les quais de Saône, le centre-ville, les quais du Rhône, la place Bellecour, le vieux Lyon Renaissance et ses traboules – déjeuner au restaurant – après-midi : visite libre au parc de la tête d'or – prix par personne : 38 € - transport offert par ALTA – inscriptions au bureau (rez de chaussée de la mairie) les 12 et 19 mai – ramassage publié par voie de presse (Organisation : Association Loisirs 3e âge du canton)

## QUELQUES MANIFESTATIONS EN JUILLET ET AOUT

- **Lundi 2 juillet**  
● Ciné parc – 21h - salle des spectacles de la Maison du Peuple - plein tarif : 5 € - carte d'abonnements (10 coupons) : 36 € - enfants de moins de 13 ans et chômeurs sur présentation carte : 3 € (organisation : syndicat intercom Ciné Parc et mairie)
- **Lundi 23 juillet**  
● Ciné parc – 21h - salle des spectacles de la Maison du Peuple - plein tarif : 5 € - carte d'abonnements (10 coupons) : 36 € - enfants de moins de 13 ans et chômeurs sur présentation carte : 3 € (organisation : syndicat intercom Ciné Parc et mairie)

## LEZOUX SE DEPLACE

- **Mercredi 18 juillet**  
● Sortie à Grenoble : au cœur de la ville, découverte d'un des plus riches panoramas des Alpes puis visite guidée en petit train dans le centre historique – déjeuner au restaurant – après-midi : Voiron : visite « commentée » des caves de Chartreuse – prix par personne : 47 € - transport offert par ALTA – inscriptions les 30 juin et 7 juillet au bureau d'ALTA (rez de chaussée de la Mairie) – ramassage publié par voie de presse (Organisation : Association Loisirs 3e âge du canton)
- **Jeudi 30 aout**  
● Collecte de sang – de 17h à 20h - salle du Lido (organisation : association donneurs de sang/EFS)

# SORTIES A PRÉVOIR

## ■ Mercredi 21 mars

⊙ Repas dansant à Sembadel – prix par personne : 32 € - transport offert par ALTA – inscriptions au bureau d'ALTA (rez de chaussée mairie) les 3 et 10 mars – ramassage publié par voie de presse (*organisation : Association Loisirs 3e âge du Canton*)

## ■ Mardi 15 mai

⊙ Voyage d'une journée dans le vent... sur le plateau d'ALLY, moulin du Calvaire, Moulin de Pargeat, ferme éolienne... (*organisation : foyer rencontre 3e âge*)

## ■ Mercredi 6 juin

⊙ Sortie détente et touristique à Lyon : visite guidée de Lyon en autocar – tour panoramique (le site de Fourvière, les quais de Saône, le centre-ville, les quais du Rhône, la place Bellecour, le vieux Lyon Renaissance et ses traboules – déjeuner au restaurant – après-midi : visite libre au parc de la tête d'or – prix par personne : 38 € - transport offert par Alta – inscriptions au bureau (rez de chaussée de la mairie) les 12 et 19 mai – ramassage publié par voie de presse (*organisation : Association Loisirs 3e âge du Canton*)

## ■ Mercredi 18 juillet

⊙ Sortie à Grenoble : au cœur de la ville, découverte d'un des plus riche panorama des Alpes puis visite guidée en

petit train dans le centre historique – déjeuner au restaurant – après-midi : Voiron : visite « commentée » des caves de Chartreuse – prix par personne : 47 € - transport offert par ALTA – inscriptions les 30 juin et 7 juillet au bureau d'ALTA (rez de chaussée de la Mairie) – ramassage publié par voie de presse (*organisation : Association Loisirs 3e âge du Canton*)

## ■ Mardi 18 septembre

⊙ Journée friture et grenouilles à St Priest-La -Roche (*organisation : foyer rencontre 3e âge*)

## ■ Du dimanche 23 au dimanche 30 septembre

⊙ Voyage à Londe les Maures (Var) – départ le 23/09 à 8h – retour le 30/09 vers 21h – prix : 570 € (1er acompte le 21 ou 28 avril, 2e acompte le 2 ou 9 juin, solde le 28 juillet ou 11 août) - ramassage publié par voie de presse (*organisation : organisation : Association Loisirs 3e âge du Canton*)

## ■ Mardi 9 octobre

⊙ Sortie repas « Rapoutet » à l'auberge des Roux » (*organisation : foyer rencontre 3e âge*)

## La lecture plus près de chez vous

Depuis peu, le catalogue de la B.D.P. (Bibliothèque Départementale du Prêt du Puy-de-Dôme) est consultable sur le site internet du Conseil général sur [www.puydedome.com](http://www.puydedome.com).

Les lezoviens peuvent consulter en ligne la liste des ouvrages qui les intéressent et transmettre leurs souhaits à la bibliothèque de Lezoux qui fait partie du réseau bibliothèque départementale. La bibliothèque du foyer culturel laïc réceptionnera grâce au bibliobus leur commande (sous réserve des disponibilités).

Contact :  
bibliothèque du foyer culturel laïc - rez de chaussée de la maison du peuple (salle verte) - ouverte le mercredi de 16h à 18h, le jeudi de 17h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

## et aussi des jeux pour tous

Une ludothèque dans la commune propose la location de jeux et des déguisements sur le même principe que l'emprunt dans une bibliothèque :

Ludothèque de l'Association Familles Rurales (location jeux, déguisements) – rue Pasteur dans les locaux du centre aéré - ouverte hors vacances scolaires :

lundi: 13h30-17h30,

mardi: 8h30-12h et 14h-16h30,

mercredi: 7h30-12h et 14h-18h30 ,

jeudi: 8h30-12h et 14h-16h30

et pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Après le marché d'art actuel, dont la première édition s'est déroulée en septembre dernier, des artistes locaux ont exprimé le souhait d'exposer à leur tour leurs productions artistiques.

Par ailleurs, la mairie envisage d'organiser une manifestation qui accueillerait les œuvres de nos talents locaux (*peinture, dessin, sculpture, photo*). Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un dossier présentant leurs travaux. Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.



Dessin de Mme VIRETTE



MUSÉE DE LA  
CÉRAMIQUE  
LEZOUX

# Printemps 2007 : ouverture du Musée Départemental de la Céramique à Lezoux

Ouverture prévue en avril 2007.  
A partir de cette date, musée  
ouvert toute l'année, tous les  
jours sauf le mardi de 10h à  
17h de novembre à avril et 10h  
à 18h de mai à octobre (*fermé  
en janvier, le 1er mai, le 1er  
novembre, le 25 décembre et  
les mardis*)

Coût entrée : 5 € en plein tarif  
2 € en tarif réduit gratuit pour  
les moins de 8 ans

Contact :

Musée de la Céramique à Lezoux  
Rue de la République  
63190 Lezoux  
Tel 04 73 73 42 42  
www.puydedome.com  
rubrique «Découvrir le Puy de Dôme»  
email : museedelaceramique@cg63.fr

## Un four gallo-romain près du musée

A l'issue des fouilles archéologiques sur le terrain de l'aire d'accueil touristique du musée, un four de potier gallo-romain rectangulaire a été mis à jour par les archéologues. Ce travail de recherche financé par la Commune est une excellente opportunité.

Après sécurisation et mise ne valeur du site, ce four sera conservé et accessible aux visiteurs.



Mettant en lumière l'âge d'or de la poterie à Lezoux sur l'initiative du Conseil général du Puy-de-Dôme partagée par de nombreux partenaires (Ministère de la Culture, Feder et Conseil régional), le Musée Départemental de la Céramique ouvrira ses portes au mois d'avril 2007. Son label « Musée de France » atteste de la qualité de ces collections.

Installé dans une fabrique de poterie du XIX<sup>ème</sup> siècle réhabilitée dans une architecture contemporaine, ce site insolite proposera une découverte instructive et passionnante des secrets de la fabrication des céramiques gallo-romaines et de l'archéologie.

La concrétisation du projet résulte de plus d'une dizaine d'années de travail depuis l'étude de programmation réalisée en 1995, suivie de la rédaction et de la validation du Programme scientifique et culturel en 2001. La fin de l'année 2004 est marquée par le lancement des travaux de réhabilitation du bâtiment qui dureront jusqu'en octobre 2006. A présent, le musée est en phase de mise en place des éléments scénographiques.

L'ambition de ce nouveau musée consiste à mettre à la portée du grand public les découvertes archéologiques réservées jusqu'alors aux initiés, grâce à une exposition permanente ponctuée d'animations interactives (*audiovisuel, jeux pédagogiques*) et des adaptations spécifiques pour les personnes handicapées. De plus, de nombreuses actions seront mises en œuvre à destination des scolaires.

Le musée mise également sur une politique événementielle active, avec des expositions temporaires, des conférences, et une résidence d'artiste notamment.

Côté services, le site mettra à disposition des visiteurs une boutique à l'image du musée (*livres, objets souvenirs et céramiques*), un espace détente et une terrasse, et un centre de documentation.

Avec le choix d'une politique tarifaire attractive, le musée compte ainsi attirer un large public local, ou touristique (*40 000 visiteurs la première année*).

L'équipe du musée, composée de 15 personnes, assurera le fonctionnement du site et coordonnera l'ensemble des animations.

Un site incontournable à découvrir en famille ou avec des amis.

*Cet équipement culturel exceptionnel ouvre des perspectives touristiques et économiques pour Lezoux et les communes voisines : La commune de Lezoux organise les espaces proches du musée créant ainsi de bonnes conditions d'accueil des visiteurs. Le commerce local pourra, par des initiatives privées, en bénéficier. Des actions de sensibilisation sont en cours avec les commerçants et la communauté de communes prépare la mise ne place d'une structure d'accueil touristique.*

Une salle d'expositions temporaires  
Une résidence d'artiste

www.puyde